



Pourrais til menlever la gerde de mes enfants

Par **jeune _femme**, le **03/11/2009 à 20:21**

Bonjour,rnrnJe suis conjoint de fait depuis 3 ans et nous attendons notre deuxieme enfant.rnJe vais accoucher au mois de decembre.rnMon conjoint et moi passons une etape difficile et je me questionne sur notre avenir ensemble.rnMais avant de prendre une decision je veux savoir ce quil pourrait arriver.rnMon conjoint a fais unefaillite personnel il y a un ans a cause dun probleme de jeu. Maintenant il ne gere plus le moindre sous car il ne sai pas sl en serai capable et des quil a d largent il ne connait pas les priorité.rnDe plus monfilsde deux ans a trouver de la droguedu speed dans le pantalon de papaet heureusement il ena pas prit. Mon fils biensur..rnPar la suite jen est retrouv a trois reprise de cacher ici et la et dautre tomber par terre ou bien a porter de notre petit. Lorsque je les confronter il ma dit quil maimais et quil se ferait aider maisdepuis il na fais aucune demarch ni pour le je ni pour la drogue ni pur les mille et un mesonges decouverts. Moi je suis bipolaire (maniaco depressive) mais je suis stable depuis pres de 4 ans.rnMais sa fmille lorsquil ont eu connaissance de nos probleme mont menace qua cause de ma maladie il menleverais ms enafnts.rnSauf que sa famillenest guere mieu ses parents boivent un 60 onze dalcool au deux jours et son frere qui habite avec eux boit min une 12 a tous les jours. rnPourrais til menlever mes enfants parce quje ne travaille pas vu ma grossesse.rnaidez moi a savoir quoi faire t comment le faire merci.

Par **jeetendra**, le **03/11/2009 à 20:29**

[fluo]CIDFF de l'ALLIER [/fluo]6, rue Jean Jacques Rousseau 03000 MOULINS Tél : 04 70 35 10 69 Fax : 04 70 35 11 49 cidff.03@orange.fr httpnrnrnBonsoir, appelez l'Association cidff à Moulins, adresse ci-dessus, ils tiennent des permanences juridiques à l'attention des familles et vous aideront, appelez aussi le numéro gratuit 119, ils vous aideront, courage à vous, bonne soirée.